

## **Introduction d'un nouveau système de financement pour les clubs de motoneigistes du Québec**

**Terrebonne, le 3 mai 2022** – La Fédération des clubs de motoneigistes du Québec est heureuse d'annoncer la phase finale pour l'introduction d'un nouveau système de financement (système de financement des clubs) visant à assurer l'équité financière entre les clubs de motoneigistes du Québec et à maintenir des sentiers interconnectés de qualité et sécuritaires à l'échelle de la province.

Au cours des dernières années, la FCMQ a entrepris plusieurs phases d'un projet pilote permettant d'ajuster le portrait financier des 197 clubs de motoneigistes du Québec pour ainsi offrir une formule équitable et satisfaisante pour l'ensemble de ceux-ci. Dans le cadre du nouveau système, les clubs pourront bénéficier de nouvelles bonifications de financements permettant d'assurer leur bon fonctionnement.

### **Les motoneigistes au centre de nos actions**

En offrant un système de financement équitable, la FCMQ veille à assurer la pérennité de l'activité motoneige, et ce, en permettant à tous les clubs de motoneigistes du Québec d'avoir toutes les ressources nécessaires pour entretenir les 33 000 km de sentiers.

« Cette révision de notre modèle d'affaires est le fruit d'un travail de longue haleine qui représente un tournant important pour notre organisation. Par ce nouveau système, nous favoriserons l'entraide et la concertation des clubs au niveau régional afin que les motoneigistes demeurent au centre de nos actions » - Réal Camiré, président de la Fédération des clubs de motoneigistes du Québec.

L'adhésion à ce système sera facultative pour la saison 2022-2023, mais tous les clubs membres de la FCMQ seront dans l'obligation d'y adhérer à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2023.

### **À propos de la FCMQ**

*La Fédération des clubs de motoneigistes du Québec est un organisme à but non lucratif comptant plus de quarante-six années de service. Elle est vouée au développement et à la promotion de la pratique sécuritaire de la motoneige dans tout le Québec. La FCMQ veille à la défense des intérêts de ses 197 clubs membres et de leurs 120 000 membres motoneigistes, comme de toutes les personnes, qu'elles soient initiées ou non-initiées à la motoneige ou encore en simples touristes. Plus de 4 500 bénévoles consacrent chaque année près de 800 000 heures à l'entretien du réseau provincial de sentiers de motoneige.*

**-30-**